

# DEVENEZ ASSISTANTS FAMILIAUX

UN MÉTIER DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Ricrutamentu è furmazione  
da a Cullettività di Corsica

UN VRAI MÉTIER

**UN VERU MISTIERU**

L'assistant familial accueille à son domicile et dans sa famille des enfants et des jeunes en difficulté de 0 à 21 ans moyennant rémunération.

L'accueil d'enfant implique l'obtention d'un agrément délivré par le service de la Protection Maternelle et Infantile de la Collectivité de Corse.

[www.isula.corsica](http://www.isula.corsica)



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**  
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

*Sempre à fianc' à voi*

# CHÌ FACE L'ASSISTENTE FAMILIALE ?

L'assistant familial est un travailleur social, qui exerce à son domicile, jour et nuit, et partage son quotidien familial avec des mineurs ou des jeunes majeurs confiés.

**En tant qu'assistant familial, votre métier s'articule essentiellement autour :**

- Du travail en équipe avec des professionnels de la Collectivité de Corse et des partenaires de prise en charge extérieure.
- De l'intégration de l'enfant à votre domicile dans votre vie de famille.
- De l'accueil de l'enfant et la prise en compte de ses besoins fondamentaux.
- De l'accompagnement de l'enfant qui nécessite de l'engagement, de la disponibilité et de la mobilité au quotidien.
- Du rôle à jouer dans la considération que l'enfant a de ses parents.
- De la capacité d'adaptation dans le domaine des relations humaines (gestion des conflits, bienveillance, remise en question, respect de l'autre, acceptation des différences).
- De la participation à des actions de formation professionnelle et d'échange sur les pratiques.

## ACCOGLIE È PRUTEGE I ZITELLI CUN PRIMURA

### Accoglie è prutege zitelli cun primura

« Nous sommes là pour accompagner et aider des enfants qui partagent notre quotidien durant une période de leur vie... »

« En tant que professionnelle, je ne peux pas choisir l'enfant que je vais accueillir, je dois avoir la capacité de m'adapter à chaque enfant... »

Faire partager le quotidien d'une vie familiale à des enfants

Accueillir un enfant chez soi et l'accompagner durant une période de sa vie

### Piu ch'è un mistieru, una vucazione

« On ne devient pas assistant familial par hasard, c'est mon propre vécu qui m'y a amené, ça ne peut pas être qu'un métier alimentaire. »

« C'est un métier qui demande beaucoup de ressources personnelles et qui prend beaucoup de temps, mais qui apporte aussi énormément, et qui est très enrichissant car chaque enfant est différent... »

## QUALE SÒ ISSI ZITELLI ?

**Les enfants confiés sont âgés de 0 à 21 ans**

Ils sont accueillis sur décision du juge des enfants ou sur demande de la famille pour une période déterminée qui peut être renouvelable.

**Ils arrivent avec leur histoire, leur culture**

Ils ont surtout, comme tous les enfants, le désir de faire leur chemin.

Ils sont capables de surmonter leurs difficultés lorsqu'ils sont accompagnés.

# CUMU DIVENTÀ ASSISTENTE FAMIGLIALE ?

## DE L'AGRÈMENT AU RECRUTEMENT

### A FASA D'AGRADIMENTU : Prutezzione materna è di a zitellina

#### 1 Réunion d'information

Un guide vous sera remis sur les aménagements obligatoires à effectuer pour sécuriser votre logement.

#### 2 Dossier à remplir et à transmettre à la PMI

#### 3 Instruction du dossier (ne peut excéder 4 mois)

Une puéricultrice, une assistante sociale et une psychologue sont chargées d'évaluer votre demande.

#### 4 Décision par le Président du Conseil exécutif de Corse sur l'octroi ou non de l'agrément pour une période de 5 ans

Durant cette période la PMI a la responsabilité de vérifier que les conditions de l'agrément sont maintenues.

### A FASA D'INGAGHJAMENTU : Aiatu suciale à a zitellina

#### 1 Entretien(s) de pré-embauche

#### 2 Signature du contrat de travail : recrutement

#### 3 Stage préalable obligatoire à effectuer avant l'accueil du premier enfant (100 heures)

#### 4 Accueil d'enfant(s)

Formation obligatoire de 420 heures dans les trois ans, délivrant un diplôme d'État d'assistant familial.

# CUMU HÈ PAGATU ?

## Salaire d'un assistant familial de la Collectivité de Corse au 1er janvier 2026 :

Le salaire brut mensuel pour 1 enfant accueilli est de 1 926,21 € ; pour 2 enfants accueillis est de 2 781,67 € et pour 3 enfants accueillis est de 4 005,79 €.

### Cas concret de rémunération :

Paul, assistant familial, accueille à son domicile Petru 10 ans, et Marie 17 ans. Il perçoit un salaire brut d'un montant de 2 781,67 €.

À son salaire brut, s'ajoute une indemnité d'entretien (IE) (25,50 € net) versée par jour de présence de l'enfant au domicile.

### Exemple d'estimation de salaire net :

Petru bénéficie d'un hébergement chez ses parents tous les week-ends. Le montant de l'indemnité ne sera donc calculé que sur les 22 jours de présence chez l'assistant familial, soit 561 €. Marie ne peut bénéficier de retour en famille, elle est chez l'assistant familial tout le mois. Ce dernier percevra donc 765 €.

Par ailleurs, Petru ne présente pas de problématique particulière ouvrant droit au versement d'une sujétion exceptionnelle (SE).

Marie, elle, demande une prise en charge plus spécifique au quotidien.

Après évaluation de l'équipe, le taux de la sujétion est de niveau 2.

Paul percevra donc, en supplément, 360,60 € pour Marie.

Paul percevra donc :

$2\,781,67$  (Salaire brut) +  $1\,326$  net (IE) +  $360,60$  (SE) =  $3\,850,17$  € net

À cela, viennent s'ajouter le versement net mensuel, qui varie en fonction de l'âge, de l'allocation loisirs (8,50 à 15 €), de l'argent de poche (25 à 105 €), de la vêtue (55 à 68 €), ainsi que des versements occasionnels pour les cadeaux d'anniversaire et Noël (70 €), une allocation de rentrée scolaire (50 à 450 €), réussite scolaire (42 à 110 €).

Les frais kilométriques sont également pris en charge concernant les déplacements inhérents aux enfants.



## VULETE DI PIÙ INFURMAZIONE ?

Prenez contact avec un de nos instructeurs dans le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) le plus proche de votre domicile :

### Centres de PMI en Corse

#### Instructeurs Pumonti

- 7 cours Grandval, Pavillon A, 20 000 **Aiacciu**  
Tél. 04 95 29 13 98 ou 04 95 29 16 60  
ou 04 95 29 21 33
- 23 rue du Général de Gaulle, 20110 **Prupia**  
Tél. 04 95 29 82 88

#### MSP de L'Isula

Route de Monticello,  
20220 **L'Isula**  
Tél. 04 95 63 00 54

#### Instructeurs Cismonte

21 rue du Juge Falcone,  
Les Terrasses du Fangu, Entrée B - 4<sup>ème</sup> étage  
20200 **Bastia**  
Tél. 04 95 55 06 69 ou 04 95 56 16 38  
ou 04 95 55 05 83

#### MSP d'A Ghisunaccia

Avenue du 9 septembre,  
20240 **A Ghisunaccia**  
Tél. 04 95 56 54 80

### Direction de la Protection de l'Enfance

#### Aiacciu

Rue Docteur Del Pellegrino, les Jardins du Centre 2, bâtiment 2, 20090 Aiacciu  
Tél. Secrétariat de direction : 04 95 29 80 26  
Tél. Instructrices : 04 95 29 15 52  
ou 04 95 29 12 57

#### Bastia

Les terrasses du Fangu, rue du juge Falcone, 20200 Bastia  
Tél. Secrétariat de direction : 04 95 55 06 13  
Tél. Référente Assfam : 04 95 55 06 79  
Tél. Instructeur Assfam : 04 95 54 84 19